

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 5 décembre 2024**  
**Rapporteur :**  
**Monsieur Jacques LE ROUX**

**N° 44**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 12/12/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/12/2024 (accusé de réception du 12/12/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs municipaux 2025**

**Chaque année, la liste de la grille générale des tarifs municipaux d'accès aux services publics ou d'occupation du domaine public est mise à jour.**

\*\*\*

Vous trouverez en annexe la proposition de grille tarifaire applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Il faut prévoir une hausse d'environ 2% correspondant à l'inflation sauf pour le stationnement.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver les tarifs municipaux pour l'année 2025.